

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté de Promulgation n° 836 promulguant à la Côte française des Somalis et dépendances .

n° 836

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
19 septembre 1940

Numéro JO
n° 526 du 30/09/1940

Date du numéro
30 septembre 1940

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu les radiogrammes ministériels n°5 C. 43 R. du 15 septembre 1940, et n° 131) R. du 16 septembre 1940,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1 er. — Sont promulgués à la Côte française des Somalis et dépendances : — la loi du 10 septembre 1940 relative à la déchéance de la nationalité a l'égard des Français qui auront quitté les territoires d'outre-mer; — le décret du 14 septembre 1940 réglementant le port des insignes aux colonies.

Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré et publié au Journal officiel de la colonie après avoir donné lieu à des mesures de publicité extraordinaires.

NOUAILHETAS.